

# Charte groupe compétition

## Le club nautique de Versoix

### Logistique et transport

Le CNV s'engage auprès des compétiteurs à :

- Mettre à disposition des solutions adéquates pour transporter le matériel (bateaux, grément...), dans la mesure du matériel disponible.
- Permettre au coureur de se déplacer avec le bus du CNV à moindre frais selon les disponibilités et les calendriers des séries.

### Matériel

Le CNV peut mettre un bateau à disposition des juniors qui débutent dans une série. Toutefois, le junior devra respecter les consignes ci-après :

- Prendre soin du matériel mis à disposition et l'entretenir.
- Remplacer le matériel consommable tels que les cordages, la girouette, l'écope, etc....
- Remplacer le matériel perdu ou cassé.
- Rendre le bateau et le matériel en bon état.

### Voile

Le bateau est mis à disposition avec une/des voile-s d'entraînement, qui peuvent à l'usage se révéler pénalisante-s lors des compétitions.

Au moment opportun, sur conseil du coach, vous serez amené à racheter une ou des voiles d'occasion. Ces voiles feront partie du set du bateau lors de la reddition du matériel.

## L'entraîneur

### Mise à disposition d'un coach pour l'encadrement des compétiteurs

Le CNV s'engage à trouver des solutions pour que les coureurs soient encadrés dans les déplacements proposés par le club.

### Coaching

L'entraîneur du groupe compétition s'engage à :

- Être présent sur les déplacements proposés par le CNV.
- Accompagner les enfants au plus haut niveau, et à suivre leurs objectifs.

Dans le cas où un entraîneur du CNV ne peut être présent, le club organisera un coaching extérieur.

L'entraîneur doit régulièrement informer le chef de base et le responsable des juniors du comité voile des évolutions des coureurs et des éventuels problèmes rencontrés.

## **Dynamique d'équipe**

L'entraîneur s'efforce de créer un esprit d'équipe entre les juniors afin qu'ils s'entraident et progressent ensemble.

## **Valeurs du CNV et de la voile**

L'entraîneur responsable du groupe s'engage à :

- Transmettre les valeurs du CNV.
- Que tous les compétiteurs respectent les règles de courses, le jury et les membres encadrants, en tout temps et en tout lieu.

## **Les parents**

### **Logistique**

Les parents s'organisent pour le bon déroulement des déplacements. Ils prévoient la logistique, l'hébergement, la nourriture et le temps à terre. Lors des entraînements et des compétitions ils seront attentifs à ce que les coureurs arrivent à l'heure. Ils aideront au chargement et déchargement des bateaux.

Pour certains déplacements prévus dans le calendrier, une organisation de groupe est mise en place afin que les juniors se déplacent en équipe avec un coach et un team leader. Le team leader est désigné en début d'année durant la réunion d'organisation de la saison. En règle générale le team leader est un parent appartenant au groupe de la série concernée, si aucun team leader ne se propose, une solution alternative sera mise en place avec l'engagement d'une personne rémunérée, extérieure au groupe de parents.

Les frais liés au déplacement du team leader seront répartis à part égale entre les participants.

Un guide du team leader est joint à ce document.

### **Support administratif et moral**

Les parents s'engagent au support administratif (inscription aux différentes régates, association ou sélection). Ils maintiendront de façon régulière le calendrier à jour pour faciliter l'organisation des déplacements.

Les compétiteurs ont aussi besoin de leurs parents pour les soutenir, les aider, les écouter et les encourager avant, pendant et après les régates.

## Financement

Le sport en compétition demande un engagement financier de la part des parents sur la durée. Le club bénéficie de subventions et d'une école de voile dynamique qui permet, indirectement, de baisser les frais de coaching facturés aux familles. En complément, le CNV apporte un soutien financier direct aux coureurs participants aux championnats d'Europe ou du Monde, cette aide est décrite dans l'annexe « Règlement d'indemnisation des athlètes juniors ».

En complément de la cotisation annuelle, une participation financière de CHF10.- par jour sera facturée à chaque junior pour les déplacements à l'extérieur de la Suisse.

La recherche d'aide financière, sponsoring ou de mécénat est de la responsabilité individuelle. Toutefois, tout contact qui peut profiter à l'ensemble du groupe compétition est le bienvenu.

## Règles de courses à la voile

Les Règles de course à la voile définissent les droits et devoirs des concurrents et des accompagnants durant les compétitions. Ils doivent se conformer aux règles définies dans les RCV de la fédération internationale de voile (World Sailing), concernant notamment la sportivité, le fairplay, l'acceptation des règles, etc... cf. RCV 2021-2024

## Les compétiteurs

### Attitude

Les compétiteurs s'engagent à :

- Avoir une attitude fairplay dans leur navigation.
- Échanger et s'entraider avec les autres compétiteurs pour progresser ensemble.
- Avoir une attitude polie et positive envers le coach et les officiels.

Aucune discrimination envers les autres coureurs n'est possible.

Les consignes données à terre par les adultes encadrants lors d'un entraînement ou lors d'une compétition doivent être respectées.

### Assiduité lors des entraînements

Les compétiteurs s'engagent à être présents à tous les entraînements, quelle que soit la météo. Ainsi que de se donner à 100% lors de chaque navigation.

### Représentation

Lors de cérémonies d'ouverture, de remise de prix, ou toute autre représentation officielle, ainsi que lors de prises d'images, ou de communications dans les médias, les compétiteurs CNV porteront une tenue comportant le logo du CNV, sauf si Swiss Sailing impose le port d'une tenue nationale.

## Règles

Le junior accepte les règles et les sanctions telles que définie dans ce présent document.

## Procédure et sanctions

En cas de non-respect de la charte et selon la gravité de la faute, la procédure se fera comme suit :

1. Mise en garde de l'entraîneur.
2. Discussions avec le responsable de la série et le chef de base.
3. Commission de la section voile avec le responsable de la série, le responsable junior, le président de la section ou un membre du comité voile.

Les sanctions seront :

- 1) Travail d'intérêt général au CNV.
- 2) Le renvoi pour une période des entraînements ou activités du CNV.
- 3) Interdiction de représenter le club ou de s'inscrire à une régates sous le pavillon du CNV pour un ou plusieurs évènements.
- 4) Renvoi de l'équipe

---

**Je déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter dans son intégralité.**

Signature de l'entraîneur pour le Club Nautique de Versoix

Date :

Signature d'un parent / responsable légal

Date :

Signature du compétiteur

Date :